Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES® R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (catégorie 1A à 7)

Personnes concernées

Toute personne expérimentée, appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité toutes catégories confondues
et maîtriser les compétences suivantes :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
- Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.489)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, …).
– Connaitre la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
– Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
– Connaitre et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
– Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
– Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite (prise d'une charge au sol , chargement d'un camion ou remorque, circulation, stockage et destockage en palettier, manutention d'une charge longue
et/ou spécifique, gerbage et dégerbage en pile…) et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
– Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Code RS ou RNCP

Code RS : *Catégorie 3 – RS6869*
Certificateur : *INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE*
Date d'échéance de l'enregistrement : *31/10/2029*

Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES® R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (catégorie 1A à 7)

Prérequis
Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES® R.489 et de justifier d'une formation theorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

Durée
2 à 3 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée pour plusieurs catégories : sur devis.

Formateurs
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.489.

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis
Selon les modalités d'examen définies dans la R.489 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.
Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence.

Modalités d'accès
Consultez la page centres sur le site city-pro.info.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes Administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info.